Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote
Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27
Quorum: 14
Nombre de présents : 16
Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2023
Réuni le : 26/09/2023
Sous la présidence de : David Francois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
 le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
 le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice: 2023
Numéro de la DBM : 7
Budget d'origine : Pudget primitif : [V]
Budget primitif: [X]
Budget annexe: []
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1
Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration
vote la DBM 7 concernant la ventilation sur les services et activités des recettes provenant des locations de l'internat.

Résultats du vote			
Suffrages exprimés :	17		
Pour:	17		
Contre:	0		
Abstentions:	0		
Blancs:	0		
Nuls:	0		



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

Signé le : 03/10/2023 11:59:54

BIEN_20232024_1_0730006K_231013164248

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 1

Année scolaire: 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation

Décision: Validation avec observations

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:

Observation n°1 : Selon notre suivi, la pièce B8.3 n'est pas à jour. En effet, il manque le prélèvement de 46.600 € de la DBM n° 4 de l'exercice 2023.



Nom: Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 13/10/2023 16:42:48

BICT_20232024_1_0730006K_231003142038

069009XE
ACADEMIE DE GRENOBLE
CONSEIL REGIONAL DE RHONE ALPES
78 ROUTE DE PARIS
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 1

Année scolaire : 2023-2024

Par délégation du Président du Conseil régional

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom: Fave

Prénom : Marie-France

Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 05/09/2023 Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David Francois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Demande d'occupation d'un logement vacant au lycée faite par Mme Isola, enseignante en école primaire à Albertville, à partir du 23/08/2023.

Logement vacant F3 de 89 m2 situé ds le 2d bâtiment des logements.

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	17
Pour:	17
Contre:	0
Abstentions:	0
Blancs:	0
Nuls:	0



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

BIEN_20232024_2_0730006K_231016082422

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Demande d'occupation

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 2

Année scolaire: 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom: Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 16/10/2023 08:24:22

Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 05/09/2023 Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David François

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat passée avec le Département de la Savoie, Direction des Politiques Territoriales, dans le cadre des journées découvertes des métiers de la forêt organisées par le Parc des Bauges.

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	17
Pour:	17
Contre:	0
Abstentions:	0
Blancs:	0
Nuls:	0



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

BIEN_20232024_3_0730006K_231013173319

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Convention de parten

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 3

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom : Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 13/10/2023 17:33:19

Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 05/09/2023 Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David Francois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Location de l'internat par le comité de Savoie Triathlon du 23 au 26 octobre pour 30 personnes.

 Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 17

 Pour :
 17

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

BIEN_20232024_4_0730006K 231013164051

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Location de l'intern

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 4

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom: Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 13/10/2023 16:40:51

Tel: 0479371702

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestation	ons de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 1	•
Numéro d'enregistrement : 5	
Année scolaire : 2023-2024	
Nombre de membres du CA : 27	
Quorum: 14	

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2023
Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David François

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

S		
[X] Oui	[] Non	Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les tarifs de demi-pension, d'internat, des commensaux et les taux des charges communes, FCSH et FARPI sont soumis pour avis au CA pour l'année 2024.

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	17	
Pour:	17	
Contre :	0	
Abstentions :	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David



PROPOSITION DE TARIFS POUR LA RESTAURATION 2024

1/ L'augmentation ds tarifs est fixé par le lycée à condition qu'elle ne soit pas supérieure au taux annuel de l'inflation, soit 4,5%.

(LP: 4,43 en 2023, aug de 5%)

Il peut donc être augmenté de 4 %, soit pour 2024:

4,43 (4,43*4%= 0,18)

0,18

4,61

4,61

2/Tarif demi-pension:

* augmentation de 4%:

tarifs 2023:

tarifs 2024:

628,90 504,58 4,07% 3,95%

25,60

19.94

654,50 524,52

3/Tarif internat:

Le tarif se calcule en multipliant le prix du ticket par 2,9 (2 repas, 1 nuit, 1 petit déjeuner) et en le minorant de 25%:

_ ...

10,02

Tarif annuel:

1753,50 (10,02 x 175 jours)

(tarif 2023 1686,00)

ANNEXE 1

calcul du crédit nourriture : recettes

ELEVES	Tarifs 2023	%	Tari	fs 2024	nbre élèves	total
internes DP forfait 4 jours DP forfait 5 jours DP ticket	1686,00 504,58 628,90 4,43	4,00 3,95 4,07 4,00	67,50 19,94 25,60 0,18	1753,50 524,52 654,50 4,61	84 82 2 200	147 293,77 43 010,92 1 308,99 921,24
						192 534,94
COMMENSAUX	Tarifs 2023	%	Tarií	fs 2024	nbre comm.	total
petits dej agents territoriaux indice < 445 indice > 445 stagiaires GRETA extérieur	1,40 3,35 3,70 5,30 4,43 6,90	0,00 2,00 4,00 3,80 4,00 1,50	0,00 0,07 0,15 0,20 0,18 0,10	1,40 3,42 3,85 5,50 4,61 7,00	5 300 560 1900 10 50	7,00 1 025,85 2 156,00 10 452,66 46,07 350,18 14 037,76

TOTAL RECETTES

206 572,70

calcul du crédit nourriture : dépenses

_	COL	1.
_	CSF	1

	montant %	total	
internes	147293,77	1,25 1 841,17	7
D.P.	45241,15	1,25 565,5	1
commensaux	14037,76	1,25 175,47	7
		2 582,16	6
FARPI	montant %	total	
internes	147 293,77	22,5 33141,10	0
DP	45 241,15	22,5 10179,27	7
commensaux	14 037,76	22,5 3158,50	0
TOTAL	192 534,93	46478,86	ô

CHARGES COMMUNES

	montant	%	total
internes	147293,77	35,00	51 552,82
D.P.	45241,15	17,00	7 691,00
Commensaux	14037,76	17,00	2 386,42
			61 630,24

TOTAL DEPENSES

110 691,26

RECETTES - DEPENSES

206 572,70 110 691,26 95 881,45

CREDIT NOURRITURE

		jours fonct hors merc	JF INT dimanche	INT	DP 5 jours	DP 4 jours
JM	50	40	0	501,00	187,00	-
AJ	56	46	0	561,12	209,44	171,12
SD	69	55	0	691,38	258,06	204,60
	175	141	0	1753,50	654,50	524,52
				10,02	3,74	3.72

Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 05/09/2023 Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David François

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention relative à l'hébergement d'internes du lycée Le Grand Arc à l'EREA Le Mirantin pour l'année 2023/2024.

 Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 17

 Pour :
 17

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

BIEN_20232024_6_0730006K_231013163625

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Convention relative

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 6

Année scolaire: 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom: Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 13/10/2023 16:36:25

Tel: 0479371702

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs de	es ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
uméro de séance : 1	
uméro d'enregistreme	ent: 7

Numéro d'enregistrement : 7 Année scolaire : 2023-2024 Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 05/09/2023 Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David François

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les tarifs des différentes prestations proposées par l'établissement autres que restaurant scolaires (location, dégradations, cartes self, OC, etc..)sont soumis au vote du CA.

Résultats du vote Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0 Blancs : 0 Nuls : 0



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2024

Carte self:

8.45 €

Perte clé:

Prix d'achat

Repas exceptionnel:

11.00 €

Photocopie:

0,10 € l'unité

Reliure dossier:

0,80 € la reliure avec 2 couvertures transparentes

Location chambre:

- studio dans immeuble de fonction :

- 115,00 € / mois

- 11,00 € / nuit avec fourniture de draps

- autres locations : Voir tableau joint

Dégradations:

prix du remplacement pour perte de matériel appartenant au lycée.

manuels scolaires : 80% de la valeur initiale la 1ere année, 50% la 2de, 30% la 3ème et un seuil minimum de 4.00 euros ensuite.

Prix du remplacement pour dégradation rendant inutilisable le matériel du lycée

travaux effectués par un ouvrier du lycée (réparation de dégradation) : 18 € de l'heure + matériel

Objets confectionnés -Tarif horaire des prestations :

Ateliers divers :

Clients

LP Service Général Déplacement chantier 12,50 € / heure 5,50 € / heure 0,661 € le kilomètre

Frais généraux Coefficient correcteur

10 à 20% 20%

Restaurant d'application :

Repas individuels

Personnels lycée : 6.50 euros personnel extérieur : 7.00 euros

Elève: 4.61 euros

<

Repas groupes:

- Repas à thème :

- Vente de plats :

prix de revient entrée : 1.50 euros plat: 4.50 euros dessert: 2.00 euros

Tarif avec réduction de 50% le lendemain

GRETA: Tarifs versés par le GRETA en cas d'utilisation des locaux:

* 0.275 par heure et par stagiaire

* 1.87 par heure et par stagiaire en cas d'utilisation de matière d'œuvre

Vente de matériaux (ferrailles, inox, aluminium, cuivre, câbles électriques gainés ou pas : prix du marché

CONVENTIONS D'HEBERGEMENT DE COURTE DUREE et GROUPES

ANNEE CIVILE 2024

PERIODES	Public accueilli	Nuitées par personne / jour	Salle Europe Groupe	Salle banalisée Groupe
Fonctionnement du L.P. (semaine scolaire)	Tout public	8,00€	50 € / groupe / jour	5,00 € / heure
Hors fonctionnement du L.P. (week-end et vacances)				
Sans chauffage	Tout public	10,50 €	50 € / groupe / jour	*
Avec chauffage	Tout public	13.50 € + 3.00 euros	74 € / groupe / jour	
Avec cuisine				

TARIFS D'HEBERGEMENT - ACCUEIL GROUPES ou STAGIAIRES de l'EDUCATION NATIONALE

Pension complète	17,50 € par jour de présence
Public accueilli	Scolaires + personnels éducation nationale
PERIODES	Période scolaire

Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 05/09/2023 Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : David Francois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat d'entretien du défibrillateur passé avec la société Schiller à partir du 1er novembre pour une durée de 3 ans.

Nuls:	0
Blancs:	0
Abstentions:	0
Contre:	0
Pour:	17
Suffrages exprimés :	17
Résultats du vote	



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

Signé le : 10/10/2023 16:13:39

BIEN_20232024_8_0730006K_231020164814

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Contrat d'entretien

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte: 8

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom : Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 20/10/2023 16:48:14

Tel: 0479371702

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A CONTROL OF THE PROPERTY OF T
Objet : Projet d'établissement
Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27
Quorum: 14
Nombre de présents : 16
Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2023
Réuni le : 26/09/2023
Sous la présidence de : David François
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
 le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55 et D.421-142,
- la proposition du conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 21/09/2023
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1
Libellé de la délibération :
Le projet d'établissement est soumis au vote du CA.

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	17	
Pour :	17	
Contre :	0	
Abstentions:	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	



Le président du conseil d'administration

Nom : Francois Prénom : David

Signé le : 10/10/2023 16:36:06

BIEN_20232024_9_0730006K_231020155320

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Projet d'établissement Le projet d'établiss

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC-0730006K

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 9

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Observations:



Nom: Lascaux

Prénom : Dominique

Signé le : 20/10/2023 15:53:20

LP LE GRAND ARC 73200 ALBERTVILLE PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2028

1- APPRENTISSAGES ET PARCOURS DES ELEVES, ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES



CONSTAT

CONSTAT	STRATEGIE	Conséquenc	Conséquences attendues en lien avec la réforme des LP	ı lien avec la	Moyens à engager (référents, PACTE IMP HSE
Données issues de l'évaluation externe de mars 2023 ou des indicateurs académiques	Actions prioritaires	mieux lutter contre le décrochage scolaire	améliorer la réussite dans la poursuite d'études	améliorer l'insertion prof.	améliorer l'insertion école, faisons là ensemble"), etc
- Public accueilli : bca d'élèves orientés nar défaut	1- continuer à développer les projets ERASMUS		×	×	
- Evolution du public accueilli insufisamment prise en	2-continuer la communication dans les clgs	×			
compte (hors ULIS) - % de réorientation trop élevé selon les années ou les	3- ritualiser l'organisation d'examens blancs	×	×		
formations	4- créer des parcours bac+1	9250	×	×	PACTE
 - % de reussite aux examen encore en-dessous des attendus nationaux 	5- individualiser l'accueil des élèves à la rentrée	×			entretiens indiv. à la rentrée
- Développement très > 0 des PFMP à l'étranger	6- élargir l'offre de formation avec des options	×	×		PACTE
 Accompagnement insuffisant des internes Un nb très important d'arrivées et de départs en cours d'année qui perturbe les progressions pédagogiques et nous 	7- instaurer un mentorat via une association d'anciens élèves	×	×	×	BDE + PACTE
	8- instaurer une aide aux devoirs en fin de journée	×	×		PACTE + AED
- Fracture numérique : bcq d'élèves qui ne savent utiliser les outils numériques à des fins pédago	9- formaliser progr. d'actions artistiques et culturelles par filière ou par niveau	×			référent culture
 Accueil de rentrée des élèves trop rapide Très bonne prise en charge des élèves ULIS Appui bénéfique d'un référent "Elèves avec PAP" pour le lien médico-pédagogique Parcours individualisés peu nombreux 	10- mieux individualiser les apprentissages : aide aux élèves passerelles, aux sortants de CAP, aux élèves décroch./perturbateurs (LATI lieu d'accueil temporaire individualisé), aux EANA, aux ULIS	×	×	×	PACTEs, coordo ULIS
 Lycée qui n'offre pas d'options Des projets culturels de qualité à rattacher à la politique 	11 - instaurer des rencontres entre enseignants du LP et ceux des clgs pour mieux orienter les élèves	×			
- Pas de tutorat ou de mentorat proposé aux élèves	12- lutter contre la fracture numérique	×	×	×	professeure documentaliste

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2028 LP LE GRAND ARC 73200 ALBERTVILLE



2- BIEN-ETRE DES ELEVES, SENTIMENT D'APPARTENANCE AU LYCEE, CLIMAT SCOLAIRE

		Conséquenc	Conséquences attendues en lien avec la	lien avec la	Moyens à engager
CONSTAL	STRATEGIE		rerorme des LP		(référents, PACTE, IMP, HSE,
Données issues de l'évaluation externe de mars 2023 ou des indicateurs académiques	Actions prioritaires à mettre en place	mieux lutter contre le décrochage scolaire	améliorer la réussite dans la poursuite d'études	améliorer l'insertion prof.	améliorer l'insertion école, faisons là ensemble"), prof.
Climat scolaire apaisé et sentiment de sécurité chez les élèves et les personnels	1- établir un projet d'internat en associant tous les mbs de la communauté éducat.	×	×		dont CESCE, service sanitaire, associations partenaires
 des formations encore tres genrees mais des effectifs filles-garçons favorisant un bon climat scolaire 	2-instaurer le programme pHARe de lutte contre le harcèlement (méthode PIKAS)	×			formation + PACTE
- peu de dégradations et peu de violences	3- redynamiser l'AS	×			projet EPS et AS à réécrire
dui	4- mieux valoriser les objets confectionnés ou chefs d'œuvre	×			journée des chefs d'œuvre
- nette augmentation du no d'eleves en mal-etre - pas de gestion des élèves exclus de cours - pas de traitement collectif Equipe pédago - Fouine	5- permettre à chaque élève de participer à au moins 1 concours sur l'ensemble du cursus	×	×	×	PACTE + professeure documentaliste
Ų.	6-instaurer des créneaux réguliers d'accueil des parents "réconcialition entre les familles et le lycée"	×	×		PACTE
- implication très insuffisante des parents dans la scolarité de leur enfant et la vie du lycée	7- ritualiser une sortie d'intégration en sept. pour les classes d'élèves entrants	×			
- "vivre-ensemble" en difficulté	8- engager la rénovation énergétique des locaux				
 - batiments non renoves et inconfortables - pas d'espaces permettant le travail collaboratif 	9- végétaliser les zones goudronnées				region AURA
entre élèves et entre personnels					
 relations aléatoires avec partenaires éducatifs et sociaux (éducs, PJJ, référents de quartiers, AS) 					
- Des personnels qui cumulent les missions et qui					
peuvent s'épuiser		9.			
 - Des fabrications et des chefs d'oeuvre qui donnent du sens aux apprentissages 					
- Elèves insuffisamment valorisés (chantiers école,					
participation à des concours, évènements sportifs)					

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2028 LP LE GRAND ARC 73200 ALBERTVILLE



3- COMMUNICATION EXTERNE

CONSTAT	STDATEGIE	Conséquenc	Conséquences attendues en lien avec la réforme des LP	lien avec la	Moyens à engager
Données issues de l'évaluation externe de mars 2023 ou des indicateurs académiques	Actions prioritaire	mieux lutter contre le décrochage scolaire	améliorer la réussite dans la poursuite d'études	améliorer l'insertion prof.	améliorer l'insertion école, faisons là ensemble"), prof.
de nouveaux outils depuis 5 ans (film, brochure,	1- communiquer régulièrement sur les réseaux sociaux utilisés par les collégiens	×			1 PACTE "communication"
havernones, rege, dontaine regrandate,ir - présence du lycée chaque année à une réunion "orientation" dans tous les clgs du bassin	2- développer l'accueil de classes de 3ème (TP ou mini-stages collectifs)	×	×		
- LP non présent sur les réseaux sociaux - Pas de communication régulière en direction des	3-inviter régulièrement les enseignants de collèges, avec 1 thématique par rencontre	×	×		
clgs, des entreprises, des branches professionnelles - image du lycée qui reste dégradée, en contraste	4- communiquer en direction des PP de 2GT dès le 1er trim. pour anticiper les réorientations en LP	×	×	×	
complet avec la realite - participation du lycée à ggs évènements ponctuels	5- faire évoluer l'organisation des portes ouvertes	×			bureau des entreprises
(carrefour des métiers, foire de savoie, salon Alp'ternance)	6- développer la communication en direction des entreprises			T 50	+ stagiaire BTS communication
- 1 JPO par an	7- mieux communiquer sur le restaurant CAP PSR et faciliter les prises de réservation				bureau des entreprises
	8- rénover les locaux et l'entrée du lycée				région
	9- valoriser les taux de réussite aux examens et le classement du lycée				
	10- organiser des journées de valorisation des travaux des élèves	×		g .	bureau des entreprises

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2028 LP LE GRAND ARC 73200 ALBERTVILLE



4- LE LYCEE DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL

CONSTAT		Conséquenc	Conséquences attendues en lien avec la réforme des LP	lien avec la	Moyens à engager (référents DACTE IMP HSE
Données issues de l'évaluation externe de mars 2023 ou des indicateurs académiques	SIRALEGIE Actions prioritaires à mettre en place	mieux lutter contre le décrochage scolaire	améliorer la réussite dans la poursuite d'études	améliorer l'insertion prof.	subvention CNR ("notre améliorer l'insertion école, faisons là ensemble"), prof.
- LP qui a noué de très nombreuses relations avec les	1- mieux exploiter le réseau de professionnels pour présenter des exemples de parcours à nos élèves	×	×	×	bureau des entreprises
entreprises (rrivir, taxe apprentissage, lorniation continue de salariés)	2- lancer une démarche commerciale TA				bureau des entreprises
 augmentation de la concurrence des CFA et OF privés 	3-inviter régulièrement les acteurs locaux emploi- formation	9	×	×	
- relations bien établies avec les clgs du bassin (mini-	4- organiser un job-dating annuel		×	×	bureau des entreprises
stages, ir privature, presentations en sorree) - relations aléatoires avec les établissements d'enseignement supérieur	5- faire intervenir + régulièrement des anciens élèves dans les classes		×	×	bureau des entreprises
 pas de relation avec les écoles primaires peu d'appui de la part des CMQ (campus des 	6- établir une "cordée de la réussite" avec un établissement d'enseignement supérieur		×		appel à projet "cordées" + coordo PACTE
métiers et des qualifications) et du CLEE (comité local école entreprise) - carte des formations : des formations variées et de managements pour la formation des pros et de managements pour la formation de la	7- développer des partenariats avec les fabricants d'équipements pour la formation des pros et de nos élèves	×	×		bureau des entreprises
formation peu renouvelée, pas de formation post-bac de tutorer et de motiver nos élèves capables de labellisation (lycée des métiers, euroscol,	8- créer une association d'anciens élèves capables de tutorer et de motiver nos élèves	×	×	×	bureau des entreprises
E3D, égalité filles-garçons) - des partenariats culturels bien établis	9- engager une dynamique d'évolution de la carte des formations	×			
- des relations aléatoires avec les partenaires éducatifs (PJJ, éducateurs, AS de secteurs)	10- obtenir la labellisation Euroscol en lien avec le développement des mobilités Erasmus	×	×		
י מפוזיים מב ום נפעב מ פולון פוונוזיים פכ					